

Publications des départements et des offices de la Confédération

Procédure de consultation

Département fédéral de justice et police

Révision partielle du Code des obligations (intérêt moratoire)

En matière de commerce, l'intérêt moratoire sera relevé à 10 % pour inciter les débiteurs à payer plus rapidement.

Date limite: 30 novembre 2010

Les documents relatifs à la procédure de consultation peuvent être obtenus auprès de: Office fédéral de la justice, Bundesrain 20, 3003 Berne, tél. 031 322 41 54, fax 031 322 42 25, www.bj.admin.ch

Le dossier envoyé en consultation peut être consulté à l'adresse suivante:
<http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>

31 août 2010

Chancellerie fédérale